



INFORMATIONS 2020/2021

La consultation des désignations se fait exclusivement par le biais de votre compte FFF sur le site internet. Sur ce site, vous devez également saisir vos indisponibilités au moins 15 jours à l'avance.

Par ce biais, vous recevrez également les informations diverses de la CRA et de la CDA dans la rubrique « message ». Vous pouvez également accéder à divers documents (modèle de rapport, annuaire des arbitres,...) dans la rubrique « Contenus exclusifs ».

Tout changement de coordonnées (téléphone, mail...) doit être signalé dans les meilleurs délais à votre District d'appartenance.

Dans vos échanges courriels, merci de **toujours** spécifier votre numéro de licence pour un meilleur traitement de vos demandes.

Pour toute absence, vous devez impérativement dans les 48h nous faire parvenir le motif (certificat médical, attestation de l'employeur, ...) sous peine de sanction financière pour votre club et de non désignation.

Vous devez consulter vos désignations jusqu'au matin de votre match à 10 heures, pour vérifier le jour, le lieu et l'horaire de celles-ci.

Rappel : Pour toute exclusion ou faits disciplinaires, vous devez obligatoirement transmettre votre rapport dans les 48 heures au Centre de gestion de la compétition concernée (Ligue ou District).

District	C° Arbitrage	C° Discipline	Secrétariat
18	arbitres@cher.fff.fr	discipline@cher.fff.fr	secretariat@cher.fff.fr
28	secretariat@eure-et-loir.fff.fr	secretariat@eure-et-loir.fff.fr	secretariat@eure-et-loir.fff.fr
36	secretariat@indre.fff.fr	secretariat@indre.fff.fr	secretariat@indre.fff.fr
37	secretariat@indre-et-loire.fff.fr	secretariat@indre-et-loire.fff.fr	secretariat@indre-et-loire.fff.fr
41	secretariat@loir-et-cher.fff.fr	discipline@loir-et-cher.fff.fr	secretariat@loir-et-cher.fff.fr
45	cda@foot-loiret.fff.fr	competitions@foot-loiret.fff.fr	competitions@foot-loiret.fff.fr
Ligue	brouer@centre.fff.fr	discipline@centre.fff.fr	secretariat@centre.fff.fr